

# Des préconisations et des outils pour une meilleure articulation entre les temps scolaires et périscolaires

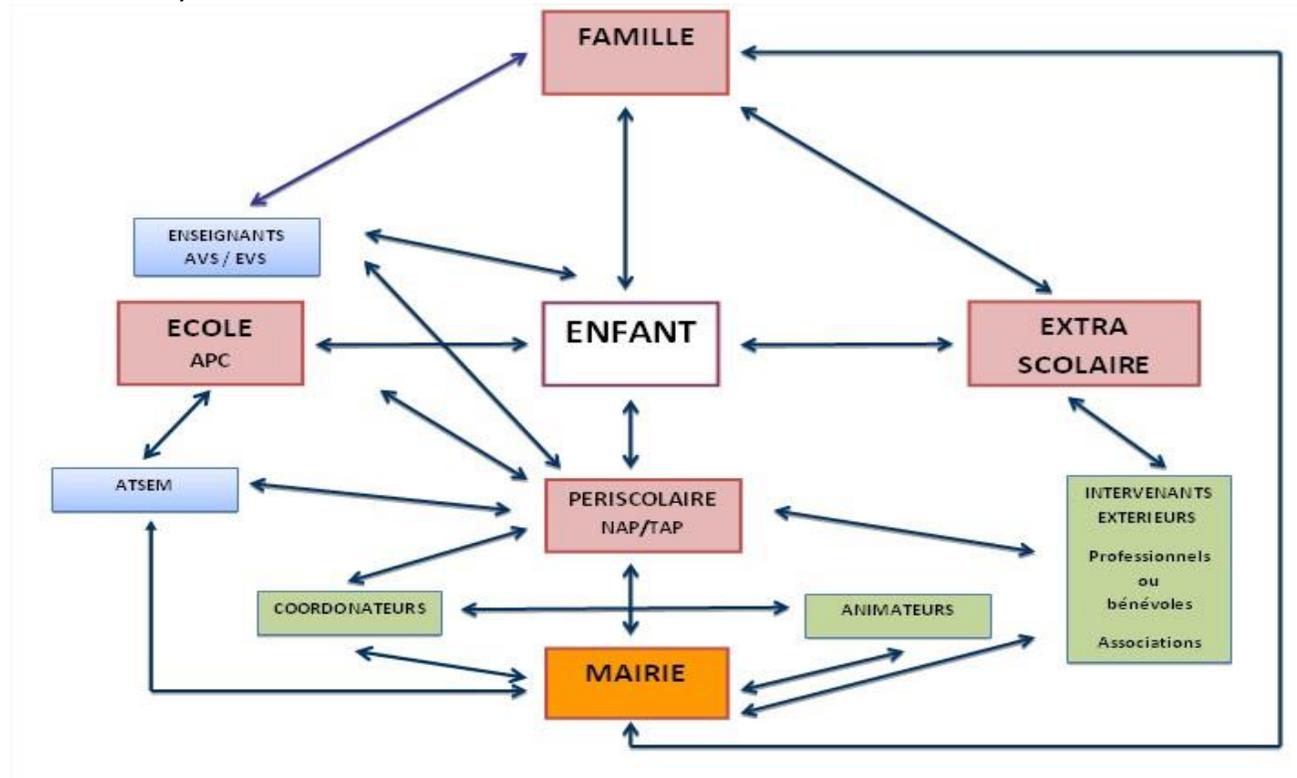
## Quel projet cohérent pour l'enfant ?

### 1. Une approche globale du temps de l'enfant

« Pour donner les meilleures chances de succès à la réforme, les complémentarités qui se sont établies localement entre temps scolaire et activités périscolaires doivent s'approfondir. » Najat Vallaud-Belkacem, Ministre de l'Éducation nationale in Guide pratique des rythmes à l'école - Édition 2014 / 2015.

**Avoir une approche globale du temps de l'enfant**, c'est prendre en compte la nature des trois temps qui composent les 24 heures de la journée, à savoir les temps familiaux, les temps scolaires et les temps récréatifs, sociaux, associatifs, sportifs, artistiques, culturels passés en dehors de la famille et de l'école.

■ Le schéma ci-dessous permet de se rendre compte des différents temps et interlocuteurs qui concernent l'enfant durant une journée, suite à la mise en place de la réforme sur les rythmes scolaires.



■ Les tableaux ci-dessous détaillent, en fonction de la chronologie de la journée, les prises en charge de l'enfant.

« L'instauration des nouveaux horaires ne poursuit qu'un seul objectif : donner à chaque élève tout ce qu'il faut pour bien apprendre. »

MEN - [Rappel des bénéfices de la nouvelle organisation du temps scolaire](#) (août 2015)

		Avec qui ?	Responsabilité	Enjeux	Activités	Préconisations
<b>Avant l'école</b>	<b>Famille</b>					
	<b>Périscolaire</b>	Educateurs Animateurs	ALSH Associations (ALEF, ...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>↪ Accueil de loisirs</li> <li>↪ Accueil périscolaire</li> <li>↪ Mode de garde d'enfant</li> </ul>	Projet éducatif annuel avec diverses activités	Un temps d'échange entre les éducateurs, les animateurs et les enseignants peut favoriser la prise en charge et les modalités de transition et de communication.
	<b>APC</b>	Enseignants	Education nationale	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ difficulté dans les apprentissages,</li> <li>➤ méthodologie et aide au travail personnel,</li> <li>➤ activités prévues par le projet d'école ou PEDT.</li> </ul>	<p><b>Exemples :</b></p> <p><b>Difficulté dans les apprentissages :</b> situations d'entraînement, de consolidation dans les domaines fondamentaux (Maths, Maîtrise de la langue, Allemand)</p> <p><b>Méthodologie et aide au travail personnel :</b> apprendre à mémoriser, apprendre la leçon</p> <p><b>Activités prévues par le projet d'école :</b> activités variées relevant des différents domaines d'apprentissage</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Activités inscrites au projet d'école et/ou PEDT</li> <li>● Public : élèves désignés par les enseignants en accord avec les parents</li> <li>● Cycle d'activité limité dans le temps</li> <li>● Privilégier des activités qui respectent les capacités attentionnelles de l'enfant.</li> </ul>
<b>Ecole</b>						

		Avec qui ?	Responsabilité	Enjeux	Activités	Préconisations
<b>Pause méridienne</b>	<b>Famille</b>					
	<b>APC</b>	Enseignants	Education nationale	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ difficulté dans les apprentissages,</li> <li>➤ méthodologie et aide au travail personnel,</li> <li>➤ activités prévues par le projet d'école ou PEDT.</li> </ul>	<p><b>Exemples</b></p> <p><b>Difficulté dans les apprentissages</b> : situations d'entraînement, de consolidation dans les domaines fondamentaux (Maths, Maîtrise de la langue, Allemand)</p> <p><b>Méthodologie et aide au travail personnel</b> : apprendre à mémoriser, apprendre la leçon</p> <p><b>Activités prévues par le projet d'école</b> : activités variées relevant des différents domaines d'apprentissage</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Activités inscrites au projet d'école et/ou PEDT</li> <li>● Public : élèves désignés par les enseignants en accord avec les parents</li> <li>● Cycle d'activité limité dans le temps</li> <li>● Privilégier des activités qui respectent les capacités attentionnelles de l'enfant</li> </ul>
	<b>NAP</b> <b>TAP</b>	ATSEM Intervenants extérieurs bénévoles ou professionnels (Educateurs Animateurs Enseignants ETAPS)	Commune	Favoriser l'égal accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives, ...	Privilégier des activités offrant de véritables temps de pause, de coupure, des temps pour « souffler ».	<p>Activités inscrites au PEDT, le cas échéant.</p> <p>Activités diversifiées et articulées de la manière la plus cohérente possible avec le temps scolaire</p> <p>Ces activités peuvent notamment contribuer à l'enrichissement du parcours éducatif, artistique et culturel, du parcours citoyen, du parcours sportif de l'enfant.</p>
	<b>Péri-scolaire</b>	Educateurs Animateurs	ALSH Associations (ALEF, ...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>↻ Accueil de loisirs</li> <li>↻ Accueil périscolaire</li> <li>↻ Mode de garde d'enfant</li> </ul>	Projet éducatif annuel avec diverses activités	<p>Un temps d'échange entre les éducateurs, les animateurs et les enseignants peut favoriser la prise en charge et les modalités de transition et de communication.</p> <p>Privilégier des activités qui respectent les capacités attentionnelles de l'enfant.</p> <p>Proposer des temps calmes et de détente en fonction des besoins de l'enfant.</p>
<b>Ecole</b>						

		Avec qui ?	Responsabilité	Enjeux	Activités	Préconisations
Après l'école	<b>Famille</b>					
	<b>APC</b>	Enseignants	Education nationale	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ difficulté dans les apprentissages,</li> <li>➤ méthodologie et aide au travail personnel,</li> <li>➤ activités prévues par le projet d'école ou PEDT.</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Exemples</b></p> <p><b>Difficulté dans les apprentissages</b> : situations d'entraînement, de consolidation dans les domaines fondamentaux (Maths, Maîtrise de la langue, Allemand)</p> <p><b>Méthodologie et aide au travail personnel</b> : apprendre à mémoriser, apprendre la leçon</p> <p><b>Activités prévues par le projet d'école</b> : activités variées relevant des différents domaines d'apprentissage</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Activités inscrites au projet d'école et/ou PEDT</li> <li>● Public : élèves désignés par les enseignants en accord avec les parents</li> <li>● Cycle d'activité limité dans le temps</li> <li>● Privilégier des activités qui respectent les capacités attentionnelles de l'enfant</li> </ul>
	<b>NAP</b> <b>TAP</b>	ATSEM Intervenants extérieurs bénévoles ou professionnels (Educateurs Animateurs Enseignants ETAPS)	Commune	Favoriser l'égal accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives, ...	<p>Activités culturelles, sportives, artistiques, ...</p> <p>Aide aux devoirs</p>	<p>Activités inscrites au PEDT, le cas échéant</p> <p>Activités diversifiées et articulées de la manière la plus cohérente possible avec le temps scolaire</p> <p>Ces activités peuvent notamment contribuer à l'enrichissement du parcours éducatif, artistique et culturel, du parcours citoyen, du parcours sportif de l'enfant.</p>
<b>Péri-scolaire</b>	Educateurs Animateurs	ALSH Associations (ALEF, ...)	Accueil de loisirs Accueil périscolaire Mode de garde d'enfant	Projet éducatif annuel avec diverses activités	Un temps d'échange entre les éducateurs, les animateurs et les enseignants peut favoriser la prise en charge et les modalités de transition et de communication.	

**ACRONYMES :**

**APC** : Activité Pédagogique Complémentaire

**ATSEM** : Attaché Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles

**NAP** : Nouvelle Activité Périscolaire = **TAP** : Temps d'Activité Périscolaire

**AESH** : Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap

**PEDT** : Projet Educatif Territorial

**ALSH** : Accueil de Loisirs Sans Hébergement

**ALEF** : Association familiale de Loisirs Educatifs et de Formation

**ETAPS** : Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives

## 2. Des interactions complémentaires de l'ensemble des acteurs

La nouvelle organisation du temps scolaire amène à **penser l'école comme un lieu de vie et d'éducation**, au-delà du lieu essentiel d'instruction qu'elle constitue, pour qu'elle permette à chaque enfant de révéler ses possibilités et ses aspirations grâce à des interactions complémentaires et une écoute mutuelle de l'ensemble des acteurs :

- **Les familles** : instaurer une véritable co-éducation. **Réfléchir ensemble à la journée de l'enfant** – fatigabilité, temps de sommeil, activités périscolaires, loisirs personnels, accompagnement du travail scolaire à la maison, ...  
L'écoute des parents et l'accompagnement dans leur réflexion sur ces sujets peuvent être abordés au moment de l'inscription, lors des réunions de parents, des réunions d'équipe éducative, des conseils d'école et de manière plus individualisée lors de rendez-vous autour la scolarité de l'enfant (livret scolaire, proposition d'APC ou d'aide spécifique, ...).

Consulter : [éduscol - La co-éducation : nous, vous, ils](#)

- **L'équipe éducative** : Les enseignants, les ATSEM, les AESH, les membres du Rased, les intervenants agréés ont vocation à **harmoniser et programmer les actions pédagogiques en les articulant autour du projet d'école**.  
Le directeur et l'équipe d'école anticipent les différentes modalités d'organisation et définissent les règles de fonctionnement pour les lieux partagés avec tous les acteurs concernés.

Consulter **le guide pratique**, détaillant les différentes actions à préparer tout au long de l'année.

- **Les collectivités locales** : La collaboration entre l'Éducation nationale et les communes favorise la conception et la conduite d'une action éducatrice prenant en compte le temps de l'enfant dans sa globalité. **Cette collaboration nécessite d'être entretenue et renforcée**.

Pour des conseils dans l'élaboration, la mise en œuvre et le développement du PEDT,

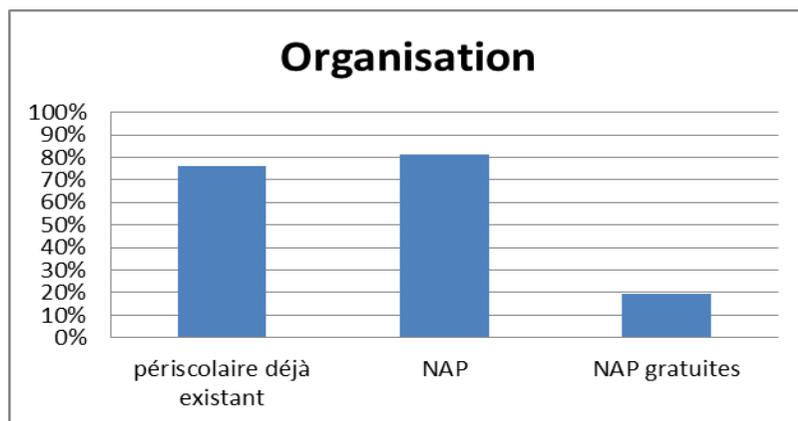
Consulter :

- le site ministériel [« Mettre en place un projet éducatif territorial »](#)
- la [page dédiée à l'élaboration des PEDT](#) sur le site CPD67 - Actions Pédagogiques Départementales du Bas-Rhin
- **Autres partenaires, notamment associatifs** : Leur offre d'activités peut compléter les propositions des projets d'école et des PEDT.

Cette approche globale du temps de l'enfant se trouve renforcée par **la formalisation d'un projet éducatif territorial PEDT**.

### 3. Les PEDT dans le Bas-Rhin : leurs caractéristiques

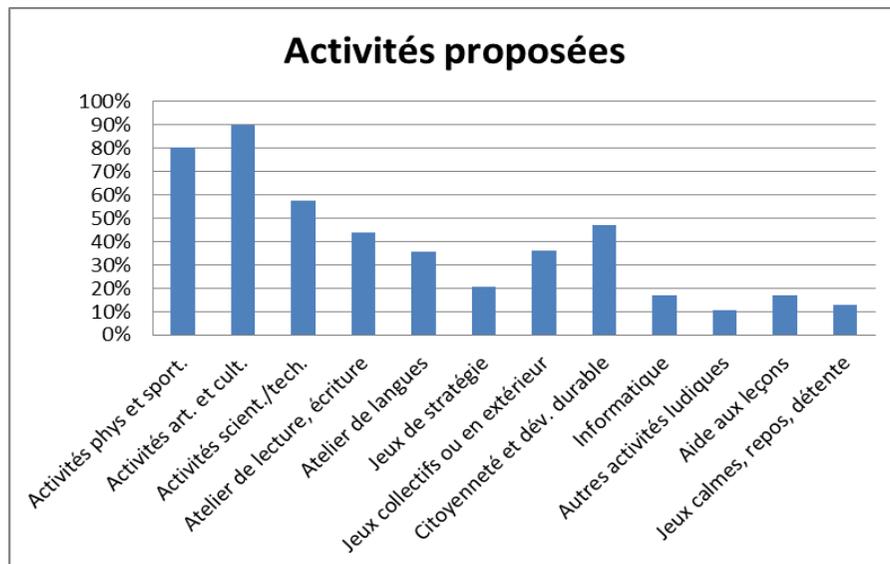
#### Statistiques



#### Commentaires

La plupart des communes disposaient déjà d'un accueil périscolaire avant la mise en place des PEDT. Cela ne les a pas empêchés de **proposer de nouvelles activités**, soit en les intégrant dans le cadre de l'accueil préexistant et en les ouvrant à tous les élèves, soit en proposant des activités menées en parallèle avec celles déjà existantes.

Les activités sont majoritairement payantes, mais souvent d'un montant modique, afin de « fidéliser » les élèves mais aussi de pouvoir assurer la pérennité des intervenants en leur proposant une indemnité.

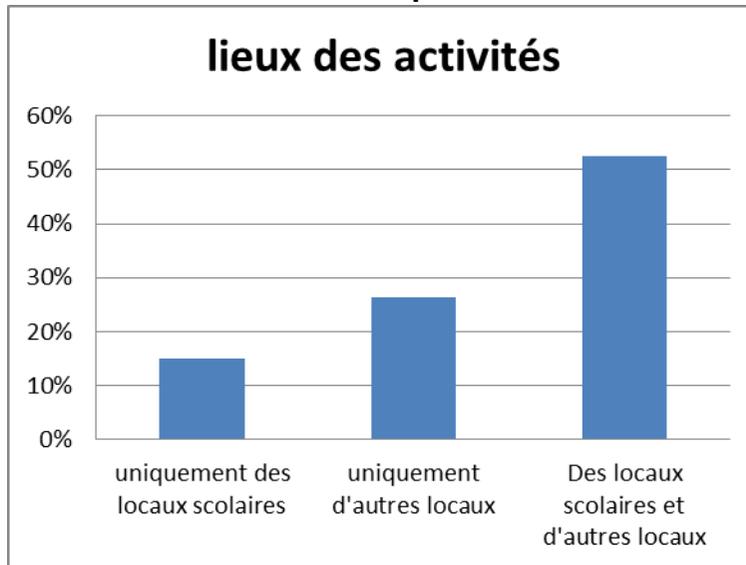


**Les activités proposées** reflètent soit le résultat d'un appel d'offre visant l'équilibre entre les dominantes sportives, artistiques ou scientifiques, soit la réalité du tissu associatif présent dans les communes ou intercommunalités. Le résultat au niveau départemental et dans l'académie de Strasbourg penche pour la seconde logique et traduit en fait **l'exceptionnelle richesse du tissu associatif alsacien**.

Il faut relever ici un élément frappant : le nombre important d'animateurs bénévoles ou non, assez souvent retraités, qui viennent grossir les rangs des intervenants dans les domaines artistiques, culturels, scientifiques ou citoyens permettant d'avoir une proportion importante d'activités dans ces domaines, y compris dans les petites communes, ce qui était un vrai défi pour elles.

Les PEDT contribuent ainsi également à **l'expression des liens intergénérationnels, vecteurs des transmissions culturelles et citoyennes**.

Statistiques

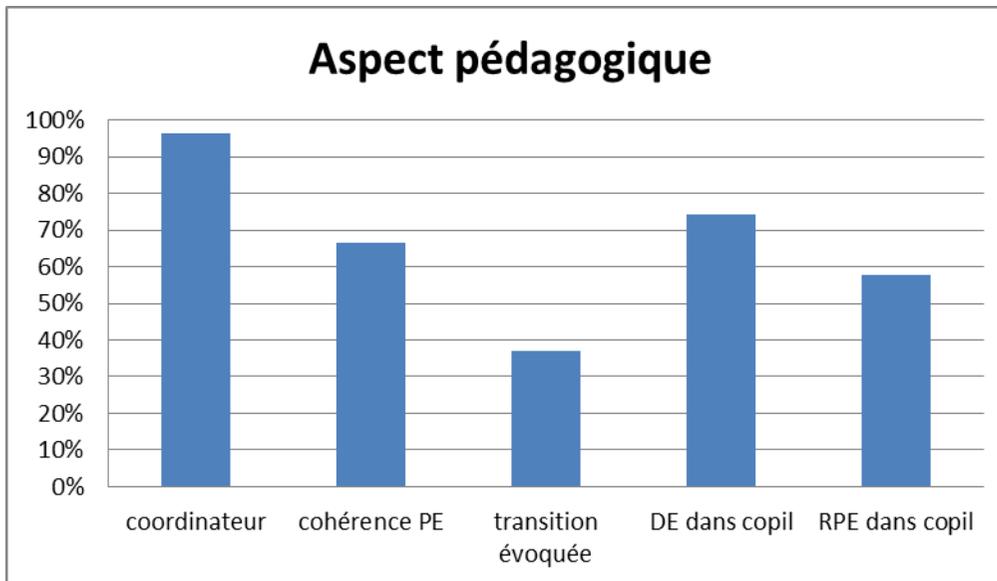


Commentaires

Afin d'optimiser la durée des ateliers proposés, il est nécessaire qu'ils se déroulent dans des lieux proches des écoles.

Cependant, la plupart des communes ont mis à disposition des lieux autres que les salles de classe, afin de ne pas risquer de perturber le bon déroulement des cours. Les lieux choisis, lorsqu'ils se situent dans l'école, sont la bibliothèque les salles de motricité ou les salles de réunion.

Aspect pédagogique



Il est important de noter que la très grande majorité des communes et intercommunalités ont d'emblée ressenti la nécessité de confier l'organisation des activités à un coordinateur, interlocuteur régulier entre les communes et les services de l'éducation nationale.

La recherche de cohérence avec le projet d'école est une vraie nouveauté et contribue ainsi à consolider les objectifs pédagogiques des écoles.

C'est la 1ère fois que l'école se retrouve directement associée à la démarche périscolaire : pour beaucoup de communes, la présence des directeurs d'école ou enseignants ainsi que des représentants des parents d'élèves dans les comités de pilotage des PEDT est un élément nouveau, apprécié puisqu'affiché dans le PEDT.

Plus d'un tiers des communes affichent leur souci des phases de transition. Cela peut paraître peu, mais concerne surtout les communes ayant mis en place des NAP pour les élèves d'école maternelle.

PE : Projet d'Ecole  
 DE : Directeur d'Ecole  
 RPE : Représentant des Parents d'Elèves

## 4. Ressources

### ■ Ressources ministérielles

- [Décret n°2013-77 du 24 janvier 2013](#) relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaire.
- [BO n°19 du 8 mai 2014 - Circulaire n°2014 063 du 9 mai 2014](#) : modalités de mise en œuvre des expérimentations relatives à l'organisation des rythmes scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires prévues par le décret n° 2014-457 du 7 mai 2014
- [BO n°6 du 7 février 2013 - Circulaire n°2013-017 du 6 février 2013](#) relatif à l'organisation du temps scolaire dans le premier degré et des activités pédagogiques complémentaires.
- **Mettre en place un PEDT** : <http://pedt.education.gouv.fr/>
- [Livret rythmes scolaires « Guide pratique des rythmes à l'école »](#) Edition 2014/2015 ; des exemples d'organisation p 28-44.
- [Repères pour mettre en œuvre « Les activités pédagogiques complémentaires »](#) - Octobre 2013 MEN - DEGESCO

### ■ Ressources départementales

- [Aide à l'élaboration et à la rédaction d'un PEDT dans le Bas-Rhin](#)
- Proposition de Convention entre municipalité et intervenant
- Proposition de Charte périscolaire
- [Aide à l'élaboration et à la rédaction du projet d'école – Académie de Strasbourg](#)

## 5. Les PEDT dans le Bas-Rhin : des exemples d'organisation

Les exemples proposés sont le reflet de la diversité des territoires du département : projet communal ou intercommunal, type de commune, nombre d'habitants, zone géographique et nombre d'élèves.

Cliquez sur le nom de la commune pour savoir plus

[SIVOM Ackerland](#)

[La Wantzenau](#)

[Strasbourg](#)

[Alteckendorf](#)

[Mutzig](#)

[SIVU Uffried](#)

[Altorf](#)

[Obernai](#)

[Weyersheim](#)

[Eschau](#)

[Romansviller](#)

[Hilsenheim](#)

[Souffelweyersheim](#)



## PEDT de Strasbourg

**Eurométropole et commune la plus importante d'Alsace par sa taille (272 000 habitants environ), elle compte 54 écoles maternelles (8950 élèves), 47 écoles élémentaires (13330 élèves) et 5 écoles primaires (1760 élèves).**

Le Projet Educatif De Territoire explicite les modalités de mise en œuvre des rythmes scolaires. Il constitue par conséquent le volet « rythmes scolaires » du Projet Educatif Local. Dans le cadre de ce PEDT, la ville propose des ateliers éducatifs gratuits une fois par semaine de 1h30 aux élèves scolarisés en élémentaire, ce qui ne représente pas moins de 900 ateliers. Ces ateliers sont adaptés à chaque projet de site qui constitue la déclinaison territoriale du PEDT à l'échelle de chaque groupe scolaire, définissant de fait un territoire de développement pertinent, au plus proche de l'élève.

Le projet de site a pour vocation d'articuler les objectifs du projet d'école, du projet éducatif municipal et les projets socio-éducatifs des partenaires.

**EN SAVOIR PLUS :** [Strasbourg.eu – Les rythmes scolaires](http://Strasbourg.eu – Les rythmes scolaires)



[RETOUR](#)

## PEDT de La Wantzenau

**La Wantzenau est une commune de 5900 habitants. Elle compte 2 écoles maternelles et une école élémentaire qui regroupent 110 élèves pour les maternelles et 290 élèves pour l'élémentaire.**

### Les leviers du territoire pour la mise en oeuvre du PEDT

1. Une volonté politique de permettre à chaque enfant de la commune d'accéder à des parcours initiaux culturels et sportifs et de leur donner les mêmes chances,
2. Une collaboration entre les écoles, les services et les associations, avec la mise à disposition de moyens humains et matériels,
3. Une communication entre les services qui facilite le maillage et la connaissance des publics,
4. Des actions « passerelles » systématiques entre les différentes classes d'âges et structures : Présence dans l'Espace Jeunes à l'école (par le biais des NAP) et au Collège (mise en place d'ateliers),
5. Le dispositif des Nouvelles Activités Péri-éducatives permet la rencontre entre plusieurs acteurs :
  - Travail des passerelles enfance/jeunesse avec la participation (depuis le 4ème cycle) des structures périscolaires et de l'Espace Jeunes (depuis le 1er cycle).
  - Rencontre et échanges entre intervenants bénévoles et professionnels : création de passerelles d'activités au sein même des NAP (ex : autour du projet de jardin partagé).
  - Rencontre et échanges entre intervenants et acteurs locaux. (Ex : les ateliers bricolage proposés au 4ème cycle permettront de participer à la création des décors du spectacle de musique).
  - Renforcer et permettre les liens avec les écoles et les enseignants.
6. Un tissu associatif dense tant au niveau sportif que culturel.

**EN SAVOIR PLUS :** [La Wantzenau – NAP \(Nouvelles Activités Péri-éducatives\)](http://La Wantzenau – NAP (Nouvelles Activités Péri-éducatives))



[RETOUR](#)

## PEDT de Mutzig

**Mutzig est une commune de 5800 habitants. Elle compte une école maternelle de 60 élèves, une école primaire de 260 élèves et 2 écoles élémentaires de respectivement 260 et 190 élèves.**

Cette commune a choisi d'étendre l'offre périscolaire déjà existante, pour proposer des activités qui s'articulent autour de différentes thématiques telles que l'initiation au théâtre, la musique, les activités créatives, l'environnement et la nature, le sport. Cependant, l'animation de ces activités est ouverte à des personnes extérieures au périscolaire et sont accompagnées par un animateur du périscolaire. Les groupes sont constitués par tranche d'âge et sont composés d'une douzaine d'enfants.

7 séances par trimestre sont prévues et peuvent durer de 1 heure à 1 heure trente selon l'activité proposée.

**EN SAVOIR PLUS :** [Ville de Mutzig – Temps d'activités péri-éducatives](#)



[RETOUR](#)

## PEDT de Hilsenheim

**Hilsenheim est une commune rurale de 2500 habitants. Elle compte une école maternelle de 110 élèves, une école élémentaire de 200 élèves ainsi que d'une maison d'Enfants à Caractère Social de 30 élèves.**

Cette commune a fait le choix d'organiser la semaine scolaire selon le cadre proposé par le décret Hamon et ainsi libérer le vendredi après-midi pour y organiser des activités de loisirs, culturelles et sportives ainsi que des ateliers psycho-corporels.

### L'ambition du PEDT

- Permettre à tous les enfants, en difficulté scolaire ou non, de pouvoir se réaliser, se valoriser ou se « revaloriser » en bénéficiant de temps quelque fois subis, quelque fois choisis, sans que ceux-ci ne s'opposent mais s'articulent et se complètent.
- Offrir un parcours cohérent de qualité en lien avec les projets d'école et le PEAC (projet d'éducation artistique et culturelle); leurs permettre de s'initier avec des professionnels à des activités auxquelles ils n'auraient pas pu avoir accès.
- Considérer l'enfant dans sa globalité et non seulement comme élève et ainsi articuler les temps scolaires, périscolaire et extrascolaire.

**EN SAVOIR PLUS :** [Marie de Hilsenheim – NA Nouvelles Activités Péri-éducatives](#)



[RETOUR](#)

## PEDT d'Obernai

**Obernai est une commune de 11000 habitants. Elle compte une école maternelle, une école élémentaire et 2 écoles primaires qui regroupent 400 élèves scolarisés en maternelle et 640 en élémentaire.**

Cette commune a la particularité de proposer également des activités aux plus jeunes, à savoir les petites et moyennes sections. Ces activités sont prises en charge par les ATSEM qui proposent de réhabiliter la place du jouet à travers 3 activités : les jeux symboliques, les jeux d'imagination et de construction et les jeux à règles.

D'autres activités sont bien entendu proposées aux autres élèves scolarisés.

**EN SAVOIR PLUS :** [Les nouvelles activités péri-éducatives à Obernai](#)



[RETOUR](#)

## PEDT de Souffelweyersheim

**Commune péri-urbaine de 5500 habitants comportant 2 écoles maternelles comptant en tout 265 élèves et un groupe scolaire élémentaire réparti sur 2 sites distincts de près de 500 élèves en tout**

Cette commune à dominante résidentielle située à proximité de Strasbourg offre à tous ses élèves, de 3 à 11 ans un large éventail d'activités. Celles-ci sont gratuites et se rajoutent au service d'accueil périscolaire. La volonté politique de la ville est de permettre à chaque enfant d'accéder à des parcours initiaux culturels et sportifs et de leur donner les mêmes chances.

**EN SAVOIR PLUS :** [Ville de Souffelweyersheim - NAP](#)



[RETOUR](#)

## PEDT d'Alteckendorf

**Alteckendorf est une commune rurale de 750 habitants. Elle compte une école primaire de 70 élèves.**

Cette commune a fait le choix de proposer de nouvelles activités aux élèves de niveau élémentaire les lundis, mardis, et jeudis soirs et de réserver les vendredis soirs aux élèves de maternelle. Le PEDT s'appuie, comme c'est souvent le cas, sur la richesse du tissu associatif local, mais également sur la volonté unanime des élus de sensibiliser les enfants de la commune au patrimoine local et culturel (dialecte) afin de leur permettre d'être acteurs dans leur commune.

**EN SAVOIR PLUS :** [Commune d'Alteckendorf – Activités extra-scolaires](#)



[RETOUR](#)

## PEDT de Weyersheim

Weyersheim est une commune de 3400 habitants. Elle compte une école maternelle de 130 élèves et une école élémentaire répartie sur 2 sites de 200 élèves en tout. La particularité de ce PEDT réside dans le fait que ce sont des parents d'élèves qui prennent en charge l'organisation et l'encadrement des activités dans le cadre d'une association qu'ils ont créée pour l'occasion : « L'école est finie ».

Cette association est composée de 9 membres. Les activités qu'elle propose se déroulent les lundis, mardis, jeudis et vendredi soirs à raison d'une heure par activité et concernent aussi bien les élèves de la maternelle que les élèves de l'élémentaire.

**EN SAVOIR PLUS :** [Association « L'école est finie »](#)



[RETOUR](#)

## PEDT de Romanswiller

Commune rurale de 1200 habitants avec une école élémentaire de 70 élèves environ. Les élèves de maternelle ne sont pas concernés pour l'instant.

Cette commune dispose déjà d'un accueil périscolaire, mais souhaite étendre l'offre des activités à tous les enfants fréquentant l'école élémentaire, puis plus tard, aux élèves de l'école maternelle. Grâce au concours des associations locales et de nombreux volontaires, plusieurs activités sont proposées couvrant un large éventail de domaines : l'art, les langues, la nature et l'environnement, le jeu, le sport.

### EN SAVOIR PLUS

La majorité des activités a pour objectif la réalisation d'un projet trimestriel (fête des Aînés par ex.). Les enfants peuvent présenter un chant, réciter une comptine en anglais, réaliser des décorations de table pour la fête, présenter un poster concernant les animaux et plantes découverts lors des activités, proposer des petits gâteaux, etc.

**Activités musicales :** Eveil musical avec découverte des instruments et chant chorale

**Activités linguistiques :** Anglais, club lecture, atelier d'écriture

**Activités pratiques et artistiques :** Bricolage, cuisine, peinture, dessin

**Nature et environnement :** Découverte de la permaculture, des animaux, des plantes

**Jeux :** Jeux de société, jeux de logique

**Activités sportives :** Des séances ponctuelles d'initiation seront proposées au cours de l'année : football, kung fu, judo, basket, handball, danse

Les NAP fonctionnent sur des séances d'une heure proposées le lundi et le jeudi de 16h00 à 17h00 et une séance le mercredi de 14h00 à 15h00

Etant donnée le nombre d'enfants intéressés, deux groupes par journée de NAP sont à prévoir.

Les activités régulières : éveil musical, anglais, activités culturelles, et activités pratiques sont suivies par cycle trimestriel, l'objectif étant la réalisation d'un projet en commun en fin de trimestre.

En parallèle, les activités ponctuelles sont définies selon un calendrier permettant également une rotation après chaque trimestre. Cette alternance permet aux enfants de découvrir plusieurs activités durant l'année, tout en permettant la concrétisation d'un projet collaboratif.



[RETOUR](#)

Eschau est une commune qui se situe à la périphérie de Strasbourg et compte 4400 habitants environ. 3 écoles, 2 maternelles et une élémentaire accueillent en tout 650 élèves. Un pôle bilingue existe depuis une dizaine d'années et est organisé en intercommunalité avec la commune de PLOBSHEIM.

### Présentation résumée du PEDT

La commune de taille moyenne n'est pas intégrée dans une communauté de communes au sens du périmètre des activités scolaires et périscolaires, mais fait partie de l'Euro Métropole de STRASBOURG.

Un Accueil de Loisirs sans Hébergement – ALSH- existe, mais les activités périscolaires mises en place dans le cadre du PEDT ne sont pas mises en œuvre dans ce cadre.

La commune a choisi le mercredi matin comme 5ème matinée et les trois nouvelles heures de périscolaire (Nouvelles activités périscolaires – NAP) ont lieu après 15h, à raison de trois fois une heure en élémentaire et quatre fois 45 minutes en maternelle.

La commune a mobilisé ses agents, des associations locales, des bénévoles et recruté du personnel complémentaire.

### EN SAVOIR PLUS

#### Priorités éducatives du PEDT

**Objectifs éducatifs généraux** du PEDT partagés par les partenaires :

Les objectifs du PEDT reposent sur la volonté de créer une complémentarité et une cohérence entre les différentes instances éducatives et de socialisation de l'enfant (parents/écoles/collectivité). L'objectif des NAP est qu'elles contribuent à la construction de l'identité de l'enfant.

Les objectifs du PEDT sont multiples :

- **Découvrir des activités nouvelles** et peu connues et **développer la curiosité, la créativité, et l'imaginaire** des enfants. Light painting, Kirigami, photo & vidéo et Bandes Dessinées par exemple.
- **Développer les apprentissages techniques et le plaisir du travail manuel** par exemple au travers des activités sciences, modelage, maquettes, cuisine, informatique.
- **Développer la coopération entre enfants : écoute, respect, règles du vivre ensemble (savoirs-être)** au travers d'activités sportives collectives ou de jeux coopératifs (jeux de société par ex.) ou de réalisation d'une fresque collective (street'Art, Pop'art, par ex.) ou encore au travers d'activités éducatives telles que : Les petits citoyens, par ex. ou la prévention routière, la protection civile.
- **Développer des expressions artistiques** (chorale, musique, par exemple)
- **Découvrir d'autres cultures** : activités culturelles ou linguistiques, telles que culture espagnole, culture africaine, anglais, alsacien, par exemple.
- **Découvrir l'école autrement** : sortir des salles de classes, utiliser les espaces, découvrir et s'appropriier l'environnement, mieux le connaître. Etablir des relations avec des adultes différents des temps scolaires.

Cet objectif permet à certains enfants, rencontrant parfois des difficultés dans leur parcours scolaire, d'avoir une autre vision de l'école et de prendre du plaisir et de l'intérêt pour les activités et gagner en confiance.

Les types d'activités tiennent compte de l'âge de l'enfant et du cycle (cycle 1, 2 ou 3). Pour les plus jeunes enfants (écoles maternelles) le PEDT prend en compte les temps de calme dont ils ont besoin.

Les activités sont organisées sur le trimestre (voir point 4 qui suit) et permettent ainsi à l'enfant de progresser à son rythme. C'est l'intervenant qui s'adapte au rythme de l'enfant.

Les axes des projets d'école sont pris en compte par le PEDT au travers des réunions de pilotage qui permettent d'orienter certaines activités NAP pour correspondre aux projets d'école de chaque établissement.

Pour l'atteinte des objectifs du PEDT, il est essentiel de s'appuyer sur un partenariat entre les enseignants et l'équipe d'animation des NAP pour permettre un fonctionnement dans les meilleures conditions. De même, au regard des objectifs pédagogiques des activités, la qualité de l'encadrement et la qualification des intervenants est essentielle.

Par exemple, dans le cadre de l'articulation du temps scolaire avec celui des NAP, les enseignants participent à la transmission des informations (les enseignants disposent pour leur classe respective de la liste des enfants inscrits aux NAP et rappellent les consignes aux enfants et comment s'orienter à la fin du temps scolaire).



[RETOUR](#)

## PEDT du SIVU UFFRIED

**Le périmètre concerné par le PEDT est celui du regroupement scolaire intercommunal géré par le SIVU de l'UFFRIED qui compte 4 communes. 380 enfants sont concernés par le PEDT, dont 240 en école élémentaire et 120 enfants en école maternelle (entre 3 et 5 ans).**

Malgré les contraintes qu'impose un regroupement scolaire (sites multiples), le SIVU, qui gère également un accueil périscolaire, est en mesure de proposer des activités centrées sur 4 axes principaux :

- Axe 1 : langue française et culture
- Axe 2 : citoyenneté et environnement
- Axe 3 : attitudes - développement de la motricité – activités sportives
- Axe 4 : connaissance du contexte local

Il s'appuie pour cela sur :

- Le projet d'école
- Le projet du périscolaire
- Le projet de la Médiathèque
- Les projets des associations sportives et des écoles de musique.

## Présentation des activités mises en place en 2014/2015

**Activité 1 : le conte**

<b>Public visé :</b>	Enfants de l'école maternelle et CP
<b>Intervenant :</b>	Médiathèque de Roeschwoog
<b>Lieu :</b>	Médiathèque
<b>Axe visé :</b>	Axe 1 – langue française et culture
<b>Objectif :</b>	Favoriser le rapport au livre
<b>Description :</b>	<p><u>Objectifs :</u>          Développer l'imagination des petits grâce à la lecture et aux livres. Confronter leur vision de l'histoire avec celles de leurs camarades.          Encourager la créativité. Découvrir différentes techniques d'illustration.          Faire découvrir chaque séquence de l'année une nouvelle région du monde.</p> <p><u>Déroulement des séances :</u> 15 minutes les enfants écoutent une histoire pour se calmer après le trajet / 15 minutes découverte du sujet du jour / 30 minutes illustration.</p> <p>Les enfants reçoivent en début de séquence un livret avec sur chaque page de gauche le texte d'une histoire. A droite la page reste vierge pour laisser les enfants dessiner ce qui est conté. Chaque semaine les enfants découvrent un nouveau passage de l'histoire et l'illustrent. Une semaine avec des crayons gras, la suivante avec des crayons de couleurs, la suivante avec de la peinture à l'eau etc.... A la fin de la séquence, ils repartent avec leur livret dont l'histoire est illustrée de A à Z.</p>
<b>Calendrier</b>	Proposition de mise en place sur toutes les périodes de l'année

**Activité 2 : création d'un journal**

<b>Public visé :</b>	Enfants de l'école élémentaire (CE1 au CM2)
<b>Intervenant :</b>	Médiathèque de Roeschwoog
<b>Lieu :</b>	Médiathèque
<b>Axe visé :</b>	Axe 1 – langue française et culture
<b>Objectif :</b>	Ouverture culturelle en français
<b>Description :</b>	<p>Les 7 séances par module ont pour objectif de créer un journal à travers les différentes étapes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un journal, c'est quoi ?</li> <li>- vocabulaire du journal</li> <li>- charte du journaliste</li> <li>- conférence de rédaction</li> <li>- recherches</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- plan d'un article</li> <li>- rédaction d'une rubrique « coup de cœur des enfants »</li> <li>- impression des journaux</li> </ul> <p>Le thème sera différent à chaque période</p>
<b>Calendrier :</b>	Mise en place d'un module sur chaque période
<b>Activité 3 : éveil musical</b>	
<b>Public visé :</b>	Enfants de l'école maternelle
<b>Intervenant :</b>	Professeur de l'école de musique de l'harmonie Bord du Rhin de Roeschwoog
<b>Lieu :</b>	Ecole élémentaire André Weckmann
<b>Axe visé :</b>	Axe 1 : langue française et culture
<b>Objectif :</b>	Ouverture artistique
<b>Description :</b>	Découvertes des sons et des rythmes Découverte et fabrication d'instruments Préparation d'un spectacle musical
<b>Calendrier :</b>	Proposition de mise en place sur toutes les périodes de l'année



[RETOUR](#)

## PEDT du SIVOM ACKERLAND

### Sivom de 3 communes rurales regroupant 2200 habitants et comptant environ 250 élèves en tout.

La particularité de ce PEDT réside dans le mode de fonctionnement des NAP. En effet, les 3 communes concernées, en concertation avec les écoles et les parents d'élèves, ont choisi de libérer des après-midis différents selon les communes afin de faciliter l'organisation des NAP et proposer 2 activités par après-midi libéré et fonctionnant en parallèle (1 heure par activité sur les 2h30 ainsi libérées).

#### EN SAVOIR PLUS

Les 3 communes concernées ont choisi de libérer des après-midis différents selon les communes afin de faciliter l'organisation des NAP et proposer plusieurs activités par après-midi libéré et fonctionnant en parallèle (1 heure par activité sur les 2h30 ainsi libérées). Le décalage des horaires de chaque école prend en compte le transport des élèves.

### Organisation scolaire de la semaine

		lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
<b>Hurtigheim maternelle</b>	matin	8h00	8h00	8h00	8h00	8h00
		11h30	11h30	11h30	11h30	11h30
	Après- midi	13h50	NAP	13h50	13h50	13h50
		16h00		16h00	16h00	16h00
<b>Quatzenheim Ecole mairie</b>	matin	8h05	8h05	8h05	8h05	8h05
		11h35	11h35	11h35	11h35	11h35
	Après- midi	13h55	NAP	13h55	13h55	13h55
		16h05		16h05	16h05	16h05
<b>Quatzenheim Rue de l'Ecole</b>	matin	8h10	8h10	8h10	8h10	8h10
		11h40	11h40	11h40	11h40	11h40
	Après- midi	14h00	NAP	14h00	14h00	14h00
		16h10		16h10	16h10	16h10
<b>Furdenheim élémentaire</b>	matin	8h15	8h15	8h15	8h15	8h15
		11h45	11h45	11h45	11h45	11h45
	Après- midi	14h05	14h05	14h05	NAP	14h05
		16h15	16h15	16h15		16h15
<b>Furdenheim maternelle</b>	matin	8h20	8h20	8h20	8h20	8h20
		11h50	11h50	11h50	11h50	11h50
	Après- midi	14h10	14h10	14h10	NAP	14h10
		16h20	16h20	16h20		16h20

### Organisation des NAP

	mardi	jeudi
<b>Hurtigheim maternelle</b>		Art du cirque graphisme
<b>Quatzenheim Ecole mairie</b>		Initiation à l'anglais petit reporter initiation au sport plaisir de lire art du cirque

	<b>Quatzenheim Rue de l'École</b>		Initiation à l'anglais petit reporter initiation au sport plaisir de lire art du cirque
	<b>Furdenheim élémentaire</b>	Initiation à l'anglais petit reporter initiation au sport plaisir de lire art du cirque	
	<b>Furdenheim maternelle</b>	Art du cirque motricité	

### Atouts du territoire et leviers pour la mise en œuvre du PEDT

Les communes membres du SIVOM Ackerland ont choisi d'avoir recours à un effectif de personnel conséquent et qualifié : il est mis à disposition par le périscolaire, par les associations sportives et culturelles locales, complété par des partenariats avec Alphabet Road (qui propose en anglais des intervenants natifs) ou encore Activsport et Génération Cirque (les arts du cirque constitueront une nouvelle activité à la rentrée quasi généralisée) ; enfin le SIVOM Ackerland a la chance de pouvoir compter sur de fidèles bénévoles, souvent des parents d'élèves très impliqués, mais aussi des élus qui ont la volonté de s'investir.

D'un point de vue logistique, les communes mettent à disposition l'ensemble des locaux des écoles qui est complété par la mise à disposition de certains espaces périscolaires, de salles de sport, de foyers...

En ce qui concerne le matériel pédagogique, les acquisitions du SIVOM ont principalement consisté en du matériel sportif qui pourra ensuite être mis à disposition des écoles, des petites fournitures de papeterie etc.

### Objectifs éducatifs du PEDT partagés par les partenaires

La collectivité et l'ensemble des intervenants auxquels elle a recours souhaitent avant tout permettre aux enfants de découvrir des activités à valeur ajoutée. Celle-ci s'apprécie selon l'ouverture au monde qui peut être offerte aux enfants, l'enrichissement de leur culture générale, la bonne connaissance de la richesse de leur territoire, le tout dans le respect de soi et des autres.

### Éléments prévus dans le bilan/évaluation du projet

Périodicité : le bilan devrait se faire en deux phases : dès le mois de novembre, un premier bilan en matière organisationnelle sera réalisé et au printemps, au moment de la préparation de l'année scolaire suivante, le bilan portera davantage sur le fond des activités et la charge financière qu'elles impliquent.

### Indicateurs retenus répondant aux objectifs visés :

**Indicateurs quantitatifs** : nombre de participants une fois la tarification mise en œuvre, suivi du reste à charge de la collectivité une fois le fonds de soutien et la participation des familles déduits pour veiller à une bonne maîtrise des coûts.

**Indicateurs qualitatifs** : retours des familles et des enfants via les représentants des parents au sein du comité de pilotage voire une enquête généralisée auprès des familles, différents rendus des activités (cahier en anglais, réalisations...).



Altorf est une commune rurale de 1200 habitants. Elle compte une école primaire de 110 Cette commune a confié l'organisation des NAP à une structure associative l'O.P.A.L. (Organisation Populaire des Activités de Loisirs)

Les NAP ont été organisées par l'équipe de l'OPAL suite à la demande de la Commune, avec son soutien.

Ces NAP ou Nouvelles Activités Périscolaires ont été proposées sous la forme de clubs thématiques aux enfants. Elles ont pour but de faire découvrir aux enfants de manière ludique, des connaissances ou des activités physiques qu'ils n'ont pas le temps d'expérimenter, qu'ils ne connaissent pas ou qu'ils n'ont encore jamais pratiquées. Chaque enfant scolarisé à l'école d'Altorf peut s'inscrire à 1 club organisé en cycle de 6 à 7 séances NAP, de vacances scolaires à vacances scolaires.

**EN SAVOIR PLUS**

Les clubs ont été proposés les lundis et les jeudis de 15h30 à 16h30 à partir d'un programme qui inclut clubs de découverte scientifique, d'expression picturale, scénique, et alsaciennes . Les enfants et les parents choisissent et s'inscrivent à un cycle accessible par tranche d'âge.

Voici un tableau des inscriptions par cycles :

N° Cycles	Thématiques
1	Patrimoine local & dialecte
	Faune et flore
2	Jeux
	Experimentation scientifique
	Dessin
3	Meteo
	Cuisine (3 -6 ans)
	Magie
4	Expression Corporelle
	Decouverte Scientifique
	Cuisine (3-6ans)
	Dessin
5	Initiation au sport (pétanque, parcours sportif)
	Jardinage

**INTENTIONS EDUCATIVES GENERALES ET ORGANISATION**

Le projet éducatif territorial : un cadre d'action cohérent pour 3 ans et dont les axes sont :

- l'épanouissement des enfants sur tous leurs temps de vie (scolaire, périscolaire, extrascolaire),
- la réussite scolaire et éducative,
- l'égalité des chances dans l'accès aux activités de découvertes sportives, artistiques, socioculturelles
- l'accès à l'autonomie et à l'engagement citoyen.

## AXES EDUCATIFS

Constat du territoire	Objectifs Educatifs socle commun	Résultats attendus	Type d'activité NAP	Les acteurs	Indicateurs
<b>Besoin d'échange entre acteurs des espaces de vie commune</b>	1. apprendre à devenir acteur des espaces communs 2. développer la passerelle école - ACEM	Respecter les règles de vie des locaux / Agir en tant que futur citoyen/Favoriser l'échange entre les encadrants et les enfants	club jeux de coopérations : établir la charte de vie des locaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>Opal</li> <li>Associations locales sportives (club de pétanque, club d'échec,</li> <li>Bibliothèque</li> <li>Ecole</li> </ul>	<b>quantitatif :</b> nombre de manquement aux règlements divers / <b>qualitatif :</b> bon déroulement de l'activité
<b>Difficultés à respecter l'écocitoyenneté</b>	apprendre à devenir un ecocitoyen	Respecter la propreté des cours/ respecter la propreté des abords extérieurs, s'engager, embellir le cadre de vie de manière écologique	club Eco citoyen : établir des affichages ludiques et du mobilier pratique pour inciter à l'écocitoyenneté :embellir les locaux et l'environnement proche	<ul style="list-style-type: none"> <li>Opal</li> <li>Associations locales sportives (club de pétanque, club d'échec)</li> <li>Bibliothèque</li> <li>Ecole</li> </ul>	<b>quantitatif :</b> visualiser une progression de la propreté par des relevés / <b>qualitatif :</b> observer le comportement Eco citoyen de chacun
<b>Besoin de collaboration, trop d'individualisme, stigmatisation des élèves/enfants en difficultés d'apprentissage...</b>	développer la coopération, la solidarité	respecter l'autre/ connaître l'autre/aider l'autre/ favoriser la socialisation	club jeux de coopérations : établir des projets d'activités communes et sur une longue durée Temps de soutien scolaire individualisé selon les difficultés relevées par l'instituteur (Réservé à tous ceux qui en ont besoin)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Opal</li> <li>Associations locales sportives (club de pétanque, club d'échec)</li> <li>Bibliothèque</li> <li>Ecole</li> </ul>	<b>quantitatif :</b> nombre de situation d'entraide/ <b>qualitatif :</b> intérêt des enfants pour l'activité

<b>Besoin d'imaginaire</b>	développer la création, l'imaginaire	réaliser un monde imaginaire/favoriser la créativité/	club à thématique artistique : dessin, théâtre/ établir des activités liées au monde imaginaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Opal</li> <li>• Associations locales sportives (club de pétanques, club d'échecs,</li> <li>• Bibliothèque</li> <li>• Ecole</li> </ul>	<p><b>quantitatif:</b> nombre succès de l'activité/  <b>qualitatif:</b> attrait a l'imaginaire, projet réalisé et type de création</p>
----------------------------	--------------------------------------	---	---	--	--

**DOMAINES D'ACTIVITES ET FONCTIONNEMENT DES ACTIVITES NOUVELLEMENT CREEES**

Types d'accueil & cadre	Formats d'activités	Locaux	Ressources humaines
<p><b>Temps de détente :</b> 15h30 – 16h</p> <p><b>NAP :</b> « Cycle d'activités éducatives » les lundis &amp; jeudis de 16h00 à 17h00</p> <p><b>Cadre ACEM</b> par extension du temps périscolaire.</p>	<p>Déroulement en <b>2 temps</b> :</p> <p><b>Temps de détente :</b></p> <p><b>Les -6 ans :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ contes, lectures, « temps paresse »</li> <li>○ jeux libres, jeux d'expression</li> <li>○ espace de jeux symboliques &amp; imaginaires</li> </ul> <p><b>Les +6 ans :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ atelier autour du livre, « temps paresse »</li> <li>○ espace permanent et jeux symbolique</li> <li>○ réalisation des travaux personnels pour ceux qui le souhaitent</li> <li>○ jeux de « défoulement »</li> </ul> <p><b>60 minutes d'activités intégrées dans une progression éducative</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ projet d'animation « météo »</li> <li>○ projet d'animation dialecte/ journalisme</li> <li>○ ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans les salles de l'accueil périscolaire</li> <li>• Tous les espaces spécifiques aux activités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 animateurs dont 1 formé à l'accueil des enfants de moins de 6 ans.</li> <li>• Respect des conditions d'accueil définies par le code de l'action sociale et des familles art. R 227 – 1 à 30 et décret du 9/02/2007 sur les qualifications.</li> <li>• Intégration de ressources complémentaires (bibliothécaire, bénévoles associatifs, intervenant extérieur)</li> </ul>

Les domaines d'activités éducatives sont orientés principalement vers les pratiques sportives, artistiques et culturelles. Ils seront définis plus précisément par le comité de pilotage pour offrir un parcours de découverte multi-activités de qualité, tout en gardant à l'esprit la notion de respect du besoin de l'enfant, notamment sur la question de la volonté de liberté, de lâcher prise. De plus il semble important de pouvoir continuer la démarche entreprise par l'accueil périscolaire dans l'accompagnement du parent dans sa condition de parent, par la mise en œuvre de temps d'échanges conviviaux.

**EVALUATION GLOBALE**

Evaluation		Critères	Exemples d'indicateurs qualitatifs ou quantitatifs
Evaluation des effets	Sur le public ciblé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comportement, épanouissement</li> <li>- La motivation, l'attention, la mémoire</li> <li>- L'autonomie, la responsabilité</li> <li>- La fatigue, le sommeil, l'agitation</li> <li>- Les «acquisitions », la réussite scolaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concentration                             <ul style="list-style-type: none"> <li>o la mesure du temps</li> <li>o la qualité de production</li> </ul> </li> <li>- La fatigue de l'enseignant, de l'animateur, de l'enfant</li> <li>- L'absentéisme</li> <li>- Les projets, productions</li> <li>- Les connaissances minimum /âge ...</li> </ul>
	Socio-économiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur le partenariat, la coopération</li> <li>- Sur la vie associative, sociale, citoyenne</li> <li>- Sur la vie familiale</li> <li>- Sur le développement d'offre d'activité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Types de relation et nombre de contractualisation</li> <li>- Projet commun</li> <li>- Création d'associations – Augmentation des membres – Nombre et dynamisme des bénévoles</li> <li>- Qualification des intervenants</li> <li>- Nombre d'activités - Diversification</li> <li>- Création d'emploi - Adaptation à l'emploi - Sous-emploi</li> </ul>
Evaluation des conditions de mise en œuvre	Conduite de projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conditions de mise en place du projet</li> <li>- Bilan par cycle proposé par les intervenants</li> <li>- Suivi du projet</li> <li>- Evaluation du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de présent – Qualité</li> <li>- Nombre de réunion</li> <li>- Groupes de travail</li> <li>- Actions aboutis – en cours</li> <li>- Freins – Aides ...</li> </ul>
	Budgétisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etat des coûts et des modalités de financement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapté au public</li> <li>- Surcoûts</li> <li>- Partenariat financier adéquat...</li> </ul>
	Opinion des acteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Opinions :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>o des enfants</li> <li>o des parents</li> <li>o des enseignants</li> <li>o des intervenants</li> <li>o des élus</li> <li>o des animateurs</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Indice de satisfaction</li> <li>- Indice de mécontentement</li> <li>- Connaissance du projet ...</li> </ul>



Suivre l'actualité des nouveaux rythmes au niveau national : <http://www.education.gouv.fr/pid29074/rythmes-scolaires.html>

Suivre l'actualité des rythmes au niveau départemental : [http://cpd67.site.ac-strasbourg.fr/actions/?page\\_id=2](http://cpd67.site.ac-strasbourg.fr/actions/?page_id=2)



#### Les membres du groupe départemental CPC 67 Rythmes Scolaires

*Sandrine Elles CPC Strasbourg 4, Myriam Fischer CPC Strasbourg 7, Jean-Luc Hemmerlin CPC Molsheim, Myriam Wallstein CPD, Bernard Weber CPC Strasbourg 6, Véronique Wicker CPC Strasbourg 8*

*Avec la collaboration de*

*Maurice Dontenville chargé de mission pour le suivi de la réforme des Rythmes Scolaires et Didier Recht CPD Tice*

*Juin 2016*